
Le Concours de plaidoirie Lenczner Slaght/CLA 2017 se déroulera les 17 et 18 février



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 16 FÉVRIER 2017**

TORONTO – Lenczner Slaght et la Criminal Lawyers' Association (« CLA ») sont ravies d'annoncer que la CLA remplace désormais l'Association du Barreau canadien à titre de cocommanditaire.

La CLA est la plus importante association de criminalistes au pays et la principale voix de la justice pénale et des libertés civiles au Canada.

Le Concours de la Coupe Gale 2017 de Lenczner Slaght et de la Criminal Lawyers' Association (CLA), l'un des plus prestigieux concours de plaidoirie bilingues pour étudiants et étudiantes en droit au Canada, se déroulera les 17 et 18 février à la Osgoode Hall Law School, à Toronto, et mettra en concurrence dix-neuf facultés de droit de partout au Canada. Le concours commencera par une réception de bienvenue dans le hall des bureaux de Lenczner Slaght, le vendredi 17 février.

« Le concours de plaidoirie se veut un beau défi pour les jeunes avocats en début de carrière », affirme Peter Griffin, associé directeur de Lenczner Slaght. « À titre de commanditaire, nous soutenons le développement des meilleurs avocats de demain. »

Selon Breese Davies, vice-présidente de la CLA, « il était tout naturel pour la CLA de s'associer au plus grand concours de plaidoirie en droit criminel du Canada. Nous sommes heureux d'appuyer les étudiants canadiens qui ont un intérêt marqué pour le domaine. La réputation du Concours de la Coupe Gale comme tribune d'exception pour les avocats plaidants n'est plus à faire et cet événement est l'une des rares occasions pour les futurs criminalistes de s'adonner à l'art de plaider en salle d'audience. »

La CLA fournit de l'assistance à ses membres pour tous les aspects de l'exercice du droit qui concernent les litiges criminels. Elle conçoit et offre des programmes de formation continue aux criminalistes et aux étudiants en droit criminel.

Outre la Coupe Gale et d'autres prix d'équipes et individuels, le prix McLachlin sera décerné à la meilleure plaidante le samedi 18 février à l'Osgoode Hall Law School. Le juge Malcolm Rowe, de la Cour suprême du Canada, prononcera le discours d'ouverture du gala de remise des prix.

La cause de cette année, *l'affaire R. c. Fearon, 2014 CSC 77*, qui porte sur la question de savoir si les policiers peuvent effectuer sans mandat une fouille



accessoire à une arrestation du téléphone cellulaire d'une personne détenue, ou si une telle façon de faire contrevient à l'article 8 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'article 8 vise à protéger les personnes contre les fouilles, les perquisitions et les saisies abusives. Dans une décision de 4 contre 3, la majorité des juges de la Cour suprême a statué que les policiers peuvent fouiller les téléphones cellulaires dans un tel contexte, moyennant le respect de certaines conditions. Une minorité de juges a exprimé avec une forte dissidence qu'une fouille sans mandat d'un téléphone cellulaire est abusive, compte tenu des attentes élevées des citoyens quant au respect du caractère confidentiel des renseignements contenus sur leurs téléphones cellulaires, incontournables dans la vie moderne. M. Fearon a soulevé d'intéressantes questions d'ordre constitutionnel, notamment sur la façon d'interpréter la Charte dans une société au sein de laquelle la technologie occupe une place de plus en plus grande. Les étudiants en droit, en tant qu'utilisateurs des technologies modernes, sont particulièrement bien placés pour débattre de ces enjeux.

Les participants et participantes au Concours de plaidoirie de la Coupe Gale Lenczner Slaght/CLA peuvent, selon leur préférence, plaider en anglais ou en français. Une traduction simultanée de leurs arguments oraux sera fournie.

À propos du Concours de plaidoirie de la Coupe Gale Lenczner Slaght/CLA

Fondé en 1974, le Concours fournit aux meilleurs étudiants et étudiantes en droit à travers le pays la chance de plaider une cause de droit constitutionnel devant trois formations de juges instruisant l'appel fictif d'une décision réelle de la Cour suprême du Canada. Ces formations sont constituées de juges issus de toutes les régions du pays. Les anciens lauréats de la Coupe Gale comprennent certains des avocats canadiens les plus réputés et des esprits juridiques les plus respectés, comme le juge Thomas Cromwell, de la Cour suprême du Canada, qui a remporté la Coupe Gale en 1976.

Pour plus d'information sur le Concours de plaidoirie Lenczner Slaght/CLA, visitez le site www.galecupmoot.com.

À propos de Lenczner Slaght Royce Smith Griffin s.r.l.

Chef de file reconnu de la pratique du litige au Canada, Lenczner Slaght a représenté avec succès les intérêts de ses clients dans des causes complexes et très médiatisées à travers tout le pays. Ses avocats se distinguent par la profondeur de leur expérience de la salle d'audience, comparaisant régulièrement à tous les échelons du système judiciaire fédéral et provincial, devant les instances professionnelles et réglementaires, et dans des procédures de médiation et d'arbitrage.

Le cabinet est en outre connu pour la richesse de ses talents : ses associés, classés parmi les meilleurs de leurs pairs à l'échelle nationale, gèrent un programme de recrutement et de mentorat qui attire des avocats plaidants talentueux, engagés à



satisfaire aux normes professionnelles les plus élevées. Des litiges commerciaux au droit administratif, en passant par les recours collectifs, les litiges transfrontaliers et la réglementation professionnelle, Lenczner Slaght met ses stratégies d'expert — appuyées par une recherche rigoureuse, une habile gestion des données et un soutien administratif solide — au service de causes difficiles issues de tous les domaines du litige.

À propos de la Criminal Lawyers' Association (CLA)

La CLA est l'un des plus importants organismes juridiques spécialisés au Canada, avec plus de 1 350 membres, et se veut la voix de la justice pénale et des libertés civiles au Canada. La CLA fournit des conseils et des opinions aux gouvernements et à la magistrature sur les enjeux liés à la loi et à l'administration de la justice pénale. Elle est membre affiliée de la National Association of Criminal Defence Lawyers et travaille en étroite collaboration avec le Conseil canadien des avocats de la défense (CCAD), l'Association des bâtonniers de comtés et districts (ABCD) et d'autres parties prenantes clés. Pour de plus amples renseignements sur la CLA, veuillez consulter le site <http://www.criminallawyers.ca/>.

Pour offrir des renseignements supplémentaires ou pour organiser une entrevue, veuillez communiquer avec :

Jessica Lim
Lenczner Slaght
416 865-3700
jlilim@litigate.com

Breese Davies
Vice-présidente, Criminal Lawyers' Association
416 214-9875
media@criminallawyers.ca

